

Luxembourg, le 10 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Ces jours, une chaîne de télévision belge a fait l'état d'une récente réunion entre les autorités luxembourgeoises et wallonnes pour étudier l'idée de désengorger l'autoroute E411 grâce au covoiturage sur la bande d'arrêt d'urgence. Elle a également relaté qu'un renouvellement du revêtement de l'E411 entre Arlon et Luxembourg serait prochainement prévu.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre pourrait-il informer sur les sujets débattus et les décisions prises lors de cette réunion ?*
- Est-ce qu'il peut confirmer que l'autoroute E411 entre Arlon et Luxembourg sera aménagée d'un nouveau revêtement dans un futur proche ?*
- Est-ce que le cas échéant la bande d'arrêt d'urgence sur l'A6 entre la frontière belge et la croix de Gasperich, dont une extension à 3 voies n'est pas prévue, pourrait, à l'instar de la E411, également être réservée au covoiturage ? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu